Encadré : révision annuelle des comptes nationaux 2019 : hausse du PIB de 2,8 % en 2018

Fin août, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié les nouveaux chiffres annuels des comptes nationaux (CN).[14] La croissance du PIB a été révisée à la hausse, de 2,6 % à 2,8 % pour 2018, de 1,6 % à 1,8 % pour 2017 et de 1,6 % à 1,7 % pour 2016.[15] Ces révisions se traduisent dans les chiffres trimestriels du SECO. Par ailleurs, le calcul de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière et de sa déflation a passé à un rythme trimestriel et prend désormais en compte des données plus nombreuses ou plus détaillées. Le graphique 40 met en évidence les résultats des révisions du PIB trimestriel.

graphique 40: Croissance du PIB par rapport au trimestre précédent

valeurs réelles désaisonnalisées, en %

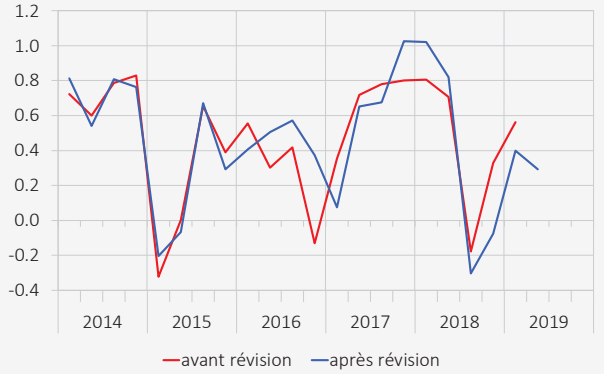

source : SECO

La révision n'apporte guère de changement au tableau de la conjoncture : après un affaiblissement prononcé, mais temporaire, au tournant de 2016 à 2017, la croissance du PIB s'est nettement accélérée au cours de l'année 2017 pour atteindre son apogée fin 2017 - début 2018. Mais elle s'est à nouveau considérablement affaiblie au second semestre 2018.

Pour certains trimestres, les révisions ont cependant été significatives. Ainsi, le faible résultat enregistré au 4e trimestre 2016 s'est reporté sur le 1er trimestre 2017, ce qui est dû au nouveau calcul de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière. Par contre, pour le 1er trimestre 2018, la révision à la hausse est essentiellement imputable au secteur des services, et tout particulièrement à l'industrie du divertissement. Ce constat traduit concrètement, en termes trimestriels, la nette révision à la hausse de la valeur ajoutée qu'induisent les grands événements sportifs internationaux.

Enfin, la révision à la baisse concernant le 4e trimestre 2018 tient – plus ou moins à parts égales – à l'industrie manufacturière, aux services financiers (et plus précisément aux postes correspondants dans la balance courante) ainsi qu'à l'industrie du divertissement.

La révision, au second semestre 2018, a été suivie de deux trimestres consécutifs affichant un recul du PIB, ce qui correspond, par définition, à une « récession technique ». L'interprétation conjoncturelle n'en est cependant pas affectée : la Suisse, comme d'autres pays d'Europe, a connu au second semestre 2018 un net affaiblissement de la conjoncture, mais non une récession au sens propre du terme.

La mise en évidence de ce fait tient, d'une part, à la prise en compte d'un large éventail d'indicateurs (données du marché du travail, chiffres d'affaires, enquêtes sur le climat de consommation, etc.) et, d'autre part, au taux de croissance amoindri du PIB, aux 3e et 4e trimestres 2018, par les effets des grands événements sportifs internationaux, lesquels n'ont guère d'incidence sur le plan conjoncturel. Après la révision, ces effets apparaissent plus importants qu'avant. Si l'on considère les données concernant le PIB corrigées de l'influence des grands événements sportifs, la croissance économique de 0,2 % au 4e trimestre 2018, quoique maigre, n'a cependant pas été négative.

Côté dépenses, les révisions se sont limitées, pour l'essentiel, à l'intégration des données annuelles mises à jour ainsi qu'aux modifications minimes et routinières liées à la désaisonnalisation et au passage à un rythme trimestriel. Le secteur le plus fortement concerné a été celui des investissements dans les biens d'équipement, dont le dynamisme a été corrigé vers le bas pour 2018 suite aux révisions touchant la balance courante. La consommation (ménages privés et secteur public) a, elle aussi, été revue à la baisse pour 2018. Après révision, la contribution du commerce extérieur apparaît également plus faible. Il en résulte finalement que la contribution des variations de stocks (écarts statistiques inclus) à la croissance est corrigée à la hausse. Par contre, les investissements dans la construction n'ont guère nécessité de révisions.

Rédaction : Felicitas Kemeny

[14] En Suisse, deux institutions sont compétentes en matière de calcul des CN : l'OFS pour les chiffres annuels et le SECO pour les chiffres trimestriels. Chaque année, en août, l'OFS publie sa première estimation relative à l'année précédente et des résultats révisés concernant les deux années antérieures. Le SECO intègre ces données annuelles dans ses calculs en réexaminant la désaisonnalisation et le passage des séries chronologiques au rythme trimestriel.

[15] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/comptes-nationaux/produit-interieur-brut.html